

VILLE DE  
SAINT-NICOLAS-DE-PORT



FLUCTUO NEC MERGOR

« Je suis battu par les flots, mais ne sombre pas »

Monsieur Bernard CHRISTEN  
Garant de la concertation préalable – NOVACARB  
34, rue Gilbert Bize – BP 20015  
54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

Références à rappeler : LB/ALD/JP

Dossier suivi par : Service urbanisme

Poste : 03.83.48.81.53

**Objet : Concertation préalable – Projet NOVASTEAM**

Monsieur,

Je fais suite à mon intervention du 28 octobre à l'occasion de la réunion publique de clôture de la concertation préalable relative au projet de valorisation énergétique de combustibles solides de récupération Novasteam. La ville ne peut que saluer ce projet vertueux et ambitieux mais également important pour notre territoire tant sur le plan environnemental qu'économique.

En effet, ce projet de 100 Millions d'euros représentant un investissement précieux pour notre bassin salifère réaliserait à lui seul 25% de l'objectif de réduction du traitement des déchets de stockage de la région Grand Est, contribuerait à la stabilisation du coût énergétique en favorisant l'économie locale par le biais de circuits courts ainsi que la pérennité de l'activité industrielle, et s'inscrirait dans une véritable démarche de développement durable affichant un objectif de « zéro carbone » en 2025.

Cependant, ce projet appelle de fortes interrogations et inquiétudes notamment sur la partie « transport ». En effet, la réalisation de la voie privée prévue dans le projet déboucherait sur la RD71, à proximité du carrefour à feux du Frunshopping situé avant l'intersection de l'A33. Ce serait alors 120 poids-lourds par jour qui viendraient s'ajouter aux allers-retours d'environ 300 camions journaliers qui transitent déjà par la D112 et le tronçon de la RD71 ainsi qu'aux 900 poids-lourds par jour comptabilisés lors de la dernière étude de trafic et transitant par St Nicolas de port. De plus, ce chiffrage ne prend pas en compte les 400 camions des Salins du Midi transportant 10 000 tonnes de sel par jour en période hivernale. Cette forte augmentation du flux de circulation sur le secteur serait purement inconsciente et par conséquent inenvisageable.

Ce projet, important pour notre territoire, est donc l'occasion ultime de relancer celui du contournement Ouest de St Nicolas de Port qui permettrait à la fois de soulager les habitants de St Nicolas de Port et ceux de Ville en Vermois en désaturant le tronçon de la D71 au niveau du carrefour à feux devant la zone commerciale, mais aussi de mettre un terme à la dangerosité du passage à niveau situé sur la route de Bayon.



.../...

C'est aussi l'occasion pour le Département, maître d'ouvrage de recueillir les fonds nécessaires auprès des différents partenaires tels que la Métropole du Grand Nancy, la Région Grand Est qui conditionnait jusqu'alors la vocation économique à sa participation (clairement justifiée aujourd'hui), la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois mais aussi celle de l'industriel qui mobiliserait 1 million d'euros pour la création d'un équipement d'intérêt général plutôt qu'une voie privée.

Le contournement est un réel projet de territoire qui se doit d'être mutualisé.

Nous souhaitons apporter cette contribution dans le cadre de la concertation préalable du projet Novasteam.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

  
 Luc BINSINGER  
Maire